



# **Union des Forces de Changement**

**2024-2030 : Cap sur l'émergence**

# Sommaire du programme « 2024-2030 : Cap sur l'émergence »

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>CONSOLIDONS NOS ACQUIS</b>	<b>7</b>
Le dialogue politique au cœur de la stabilisation politique du Togo	9
La décentralisation, clé de voûte du développement économique et de l'émergence.	10
<b>UNE ÉCONOMIE STRUCTURÉE POUR L'ÉMERGENCE ÉCONOMIQUE DU TOGO.</b>	<b>13</b>
Une politique volontariste de revenu du paysan	14
Le secteur privé, moteur du développement économique et social.	16
Un Financement adapté à notre environnement économique.	20
<b>REDISTRIBUONS ÉQUITABLEMENT LA RICHESSE NATIONALE</b>	<b>23</b>
La santé pour tous, ici et maintenant.	23
Éduquer une femme, éduquer un jeune c'est éduquer une nation.	27
Des filets sociaux adaptés aux besoins des couches les plus vulnérables	30
2024-2030 : Cap sur l'émergence.	34

## Introduction

Le 26 mai 2010, après plusieurs décennies de lutte frontale, l'Union des Forces de Changement s'est engagé dans un accord de partage de pouvoir avec le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) devenu Union pour la République (UNIR).

L'accord de partage de pouvoir a permis de stabiliser l'environnement politique jusqu'en août 2017 et de relancer l'économie Togolaise qui était sous sanctions depuis 1993 pour déficit démocratique. Après une décennie au gouvernement, l'UFC a assumé la Chefferie de l'Opposition depuis janvier 2019 et a activement contribué à la mise en place d'un Cadre Permanent de Concertation (CPC) permettant ainsi au débat politique de se déplacer de la rue à un dialogue responsable en acteurs politiques.

Le dialogue entre acteurs politiques a progressivement remplacé les manifestations de rue dont le bilan humain, économique et politique ont atteint leurs limites.

Notre parti a également significativement contribué à la limitation de des mandats électifs notamment celui du président de la République à deux, contribué à l'adoption de nombreuses mesures sociales dont l'assurance maladie universelles, l'identification biométrique, les repas dans les écoles primaires, pour ne citer que ceux-là...

Sur le plan sécuritaire, nous avons contribué à l'adoption de la loi sur la programmation militaire qui a permis et continue de permettre à notre pays de contenir la menace terroriste dans le Nord du pays.

**L'Union des Forces de Changement s'engage à réaliser une alternance pacifique si nous obtenons une majorité écrasante des suffrages aux élections législatives, régionales qui se dérouleront cette année 2024.**

L'Union des Forces de Changement est l'héritière biologique et politique de l'Ablodé, cette quête de liberté qui nous a permis en son temps, à travers le Comité de l'Unité Togolaise (CUT), d'arracher l'indépendance du Togo aux colons en 1960. Cette indépendance a été précédée d'une victoire électorale aux législatives en 1958 au cours de laquelle les forces nationalistes dirigées par

Sylvanus Olympio ont obtenu une majorité écrasante (33 sur 46 sièges soit 72%).

Cette victoire a permis la mise en place d'une transition avec les forces coloniales de deux ans et une alternance en 1960.

C'est dans la pure tradition de la lutte pour l'indépendance, qu'en cette période couvrant les années 2024/2025, l'Union des Forces de Changement dirigée par le Dr Gilchrist Sylvanus Olympio aborde les élections législatives, régionales, Sénatoriales et municipales afin de donner à l'UFC une majorité écrasante pour réaliser l'alternance au sommet de l'État.

L'Union des Forces de Changement, forte de 82 ans d'expérience dans la lutte pour la liberté du peuple Togolais (Ablodé), 40 ans d'opposition frontale avec le régime RPT-UNIR, 17 ans d'expérience parlementaire, 8 ans d'expérience gouvernementale, 4 élections présidentielles remportées est prête à réaliser l'alternance tant voulue et réclamée par les Togolais.

Nous sommes prêts à réaliser l'alternance. Avec le soutien du peuple Togolais, et l'aide de Dieu nous allons réaliser l'alternance.

La route vers l'alternance est encore jalonnée d'obstacles et de pièges posés tant par nos adversaires que les faux prophètes qui ont maintenu la lutte et le peuple Togolais en errance comme les Juifs pendant la traversée du désert.

Dans un contexte de crise sécuritaire, de vie chère, de crise énergétique et de gestion des séquelles économiques et sociales de la Covid-19, Il faut l'expérience, la maturité et le discernement d'un Moïse pour mener le peuple Togolais vers la terre promise.

Nous sommes la force politique la plus ancienne de l'échiquier politique, les aînés de la scène politique, la force la plus expérimentée et la plus compétente pour réaliser une alternance politique pacifique au Togo.

Nous avons besoin que chaque Togolaise et chaque Togolais vote massivement pour l'UFC aux élections législatives, régionales, Sénatoriales et locales prévues entre 2024 et 2025 afin que nous ayons la majorité requise et la légitimité nécessaire pour opérer l'ensemble des réformes politiques, économiques et sociales qui vont favoriser une alternance politique.

Parti d'implantation nationale, nous comptons sur le vote de chaque Togolais pour obtenir une majorité parlementaire et réaliser l'alternance politique quel qu'en soit le régime politique en place. Ensemble, tout devient possible et nous comptons sur vous. L'alternance est à portée de main et chacun d'entre vous a le devoir de voter UFC pour faire de l'alternance une réalité.

Le présent document présente les mesures que prendra L'UFC durant la période 2024-2030 si elle obtient la majorité des sièges à l'Assemblée nationale.

## **Consolidons nos acquis**

La politique au Togo, au cours des dernières décennies, a été et reste synonyme d'affrontements, d'invectives, de violences physiques, verbales et morales avec son triste lot de morts, blessés, exilés et de manipulation et interprétation partisans des textes régissant la vie du pays dans le but de conquérir le pouvoir pour les uns et dans le but de le conserver pour les autres. Nous passons sous silence l'impact négatif de cette polarisation de la vie politique sur les activités économiques et sociales. L'environnement politique a connu une accalmie avec la signature de l'accord RPT-UFC en 2010 et un certain nombre de réformes effectuées ensemble depuis 2019 ont permis de sortir de la crise que connaissait le Togo depuis le 19 août 2017. Les réformes institutionnelles et constitutionnelles de mai 2019 et le parachèvement du processus de décentralisation opérées conjointement par la majorité parlementaire et l'opposition parlementaire ont permis de stabiliser l'environnement politique avec à la clé la mise en place du Cadre Permanent de Concertation (CPC).

À l'UFC, nous nous engageons, contribuer à rassembler les conditions afin de permettre à un Togo nouveau d'émerger. La pierre angulaire de l'édifice démocratique que nous bâtissons ensemble reste le respect de la souveraineté populaire et l'action collective pour bâtir un pays qui ressemble et qui nous rassemble.

Les quatre colonnes qui supporteront l'édifice démocratique Togolais sont la Paix, la Liberté, la Prospérité et la Solidarité.

Nous avons significativement contribué au cours de la dernière législature à solder un passé parfois douloureux opérant le reliquat des réformes institutionnelles et constitutionnelles, en menant une politique de réconciliation volontariste, en redonnant le pouvoir au peuple et en menant une véritable politique de décentralisation.

La pauvreté, mine la société Togolaise et devient la priorité des priorités compte tenu de son impact sur le bien-être de chacune et chacun d'entre vous. La liberté, ce n'est pas uniquement pouvoir opérer des choix politiques, c'est aussi vivre dans des conditions de bien être minimal, pouvoir s'éduquer, pouvoir se soigner, pouvoir travailler, pouvoir entreprendre. La liberté c'est aussi vivre dans la dignité, disposer d'eau potable, d'électricité, de services publics sur lesquels on

peut compter tout au long de l'année sans délestage c'est redonner au citoyen la possibilité de choisir librement ses dirigeants et d'agir sur son environnement immédiat dans le respect des droits et libertés d'autrui.

## Le dialogue politique au cœur de la stabilisation politique du Togo

La réconciliation entre les fils et les filles du Togo reste une priorité pour garantir la paix et la stabilité politique au Togo. La Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) et le Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale ont déblayé le terrain de la réconciliation.

À l'UFC nous nous engageons à approfondir le travail initié dans ce sens et à bonifier les indemnisations aux victimes des crises politiques ayant droit à des réparations.

Au titre des mesures pour favoriser la réconciliation nationale, nous :

- Soumettrons un avant-projet de loi pour une amnistier les crimes politiques, économiques et les crimes de sang pour la période 1958-2024.
- Soumettrons un avant-projet de loi portant sur le statut et avantages des anciens Présidents de la République, premiers ministres, présidents d'institutions, directeurs de sociétés d'État, ministres, députés, sénateurs,

conseillers municipaux, officiers supérieurs de l'armée et chefs traditionnels encore en vie et ayant servi la nation au cours de la période 1958-2024.

- Mettrons en place un comité interministériel pour superviser l'apurement des recommandations de la CVJR et nous bonifierons le programme des réparations financières du HCRUN.
- Les procès en cours verront leurs procédures accélérées et le cas des prisonniers pouvant être graciés sera une priorité que ce soit pour des délits politiques ou de droits communs. Les prisonniers de droits communs obtiendront une remise de peine de 50% à 75% selon les cas et la gravité des crimes commis.
- Reformérons la cour constitutionnelle et la doterons de moyens conséquents afin qu'elle puisse accompagner les processus électoraux.

## La décentralisation, clé de voûte du développement économique et de l'émergence.

Notre contribution à la dernière législature a permis de créer un cadre légal favorable à la tenue d'élections municipales, les premières depuis près de 32 ans et nous avons permis de créer les conditions qui nous permettent d'aller aux élections régionales pour parachever le processus de décentralisation. En dépit

des efforts du gouvernement, la question du financement la décentralisation reste un défi pour lequel nous avons des solutions innovantes. Les changements structurels apportés par le processus de décentralisation doivent également être accompagnés d'initiatives audacieuses sur le plan organisationnel et culturel (changement des processus et des mentalités).

La gestion et les ressources financières étant centralisées et la quasi-inexistence de la dichotomie entre le pouvoir politique et l'administration limitent les moyens de contrôle des populations de la gestion de l'administration.

À l'UFC, nous sommes convaincus que le véritable développement commence à la base et permet un meilleur engagement des populations tant dans les activités de développement que les activités citoyennes.

Au titre de la décentralisation, nous nous engageons à :

- Revoir les décrets relatifs aux compétences des collectivités locales, les doter d'un pouvoir de taxation à l'échelle locale et mettre en place un système de péréquation afin de permettre à chaque collectivité de fournir un certain nombre de services minimaux standards à l'échelle nationale

- Revoir et au besoin amender la répartition/taille des collectivités locales sur la base de critères incluant : la démographie, la superficie, la viabilité des collectivités (ressources humaines, matérielles et financières)
- Transférer la gestion de certaines compétences aux collectivités locales : Hôpitaux, écoles, police, premiers secours (ambulances, pompiers), réseau routier municipal.
- Mettre en place un fonds de prêts aux municipalités au capital initial de 200 Milliards de FCFA pour permettre aux municipalités de se financer rapidement en attendant la mise en place des lois qui leur donneront un pouvoir de taxation et ce additionnellement à l'allocation plancher d'un milliard par année.
- Allouer à l'ensemble des municipalités un fonds minimal d'au moins d'un milliard soit au moins 117 milliards à l'échelle nationale soit près de 5% du budget de l'État pour la mise en place le financement des projets à haute intensité en main d'œuvre pour les jeunes et les femmes.

Le processus de décentralisation se veut inclusif et participatif et les populations seront impliquées dans le processus de décentralisation de bout en bout afin de redonner le pouvoir aux populations tant pour choisir leurs dirigeants que pour opérer des choix économiques impactant leur environnement immédiat.

## **Une économie structurée pour l'émergence économique du Togo.**

L'apaisement politique résultant de la signature de l'accord RPT-UFC a permis au Togo de connaître une croissance stable d'environ 5% de son Produit Intérieur Brut (PIB) sur la période 2010-2018. Ce taux de croissance modeste et peut être corrélé à une réduction de l'incidence sur la pauvreté de plus de 7 points (53.7% selon INSEED) durant cette période. Le gouvernement actuel a initié de nombreuses réformes pour redynamiser l'économie. Cependant les besoins sont immenses et l'instabilité politique ainsi que le passif du régime actuel sont des obstacles qui ralentissent le Togo dans son élan vers un futur prospère. Le Togo a besoin d'une croissance économique entre 9 % et 12% pour créer suffisamment de richesses et subvenir aux besoins présents et futurs des populations.

En cette ère de l'économie du savoir, il est inconcevable que le Togo n'ait pas encore réussi une quelconque réforme agricole qui puisse nous permettre d'envisager l'industrialisation.

Le chemin le plus simple vers le développement dans le cas du Togo, c'est une réforme en profondeur du secteur agricole pour doper la production nationale. À la réforme du secteur agricole, il faut ajouter un approfondissement des mesures

visant à améliorer le climat des affaires, une réforme du système fiscal et l'intensification des dépenses publiques pour stimuler la demande des ménages et des entreprises et favoriser la création d'emploi.

À l'UFC nous nous engageons à prendre les mesures qui s'imposent pour rendre notre économie compétitive et attrayante tant pour les investisseurs locaux qu'étrangers.

### Une politique volontariste de revenu du paysan

Le secteur agricole Togolais contribue au PIB à hauteur de 30% et représente 20% des recettes d'exportations. Il emploie près de 50% de la population active et plus de 90% des ménages ruraux.

L'UFC limitera le rôle de l'État dans ce secteur à celui de régulation afin de permettre aux acteurs d'être compétitifs. Bien entendu, de façon secondaire l'État jouera un rôle incitatif et réduira les inégalités. La filière agricole sera libéralisée avec une véritable réforme du code foncier afin de permettre aux agriculteurs d'être propriétaires terriens et de pouvoir obtenir des crédits avec leur titre de propriété.

Dans le domaine agricole l'UFC a pour ambition de promouvoir et assurer la sécurité alimentaire des Togolais, créer des emplois rémunérateurs /permanents

et améliorer les conditions de vie dans les régions rurales en s'assurant via les transferts aux collectivités locales qu'un certains nombres d'infrastructures de base sont disponibles dans toutes les localités du pays.

Au titre de la réforme agricole, l'UFC s'engage à :

- Favoriser la modernisation et la mécanisation du secteur agricole en facilitant l'acquisition d'équipements agricoles.
- Relancer la recherche agronomique
- Prendre des mesures incitatives pour favoriser la microfinance en milieu rural
- Offrir des formations aux différentes filières agricoles pour améliorer le rendement, la compétitivité et la maîtrise de l'eau.
- Garantir des prêts au monde agricole à concurrence de 50 milliards sur 5 ans afin de permettre aux agriculteurs de moderniser leurs équipements et de diversifier leurs cultures.
- Mettre en place une caisse de stabilisation des prix des produits agricoles afin de protéger le monde agricole des fluctuations des prix.

- Augmenter la subvention sur le prix des engrais et réduire les formalités administratives pour l'acquisition d'engrais sur l'ensemble du territoire national.

Le secteur agricole sera le moteur de la croissance économique et bénéficiera d'une enveloppe de 750 milliards sur la période 2024-2030 afin de réaliser les investissements qu'impliquent la réforme agricole. La terre ne trompe jamais et à l'UFC le secteur agricole sera la priorité des priorités dans le processus de développement économique au Togo.

### Le secteur privé, moteur du développement économique et social.

Le chômage et le sous-emploi touchent près d'1/3 de la population active dans un pays majorité jeune dont les infrastructures ne sont pas entièrement développées.

L'UFC, se donne pour objectif de réduire le taux de chômage et de sous-emploi combinés à 20% dans les 5 premières années de gouvernance.

L'UFC libéralisera plusieurs secteurs clés comme l'agriculture, l'énergie et les télécommunications afin d'améliorer la qualité et la compétitivité des services

offerts pour permettre au secteur privé Togolais et aux partenaires traditionnels du Togo notamment la France, ainsi que l'Allemagne, les États-Unis et la Chine d'accroître leurs investissements au Togo et créer de l'emploi.

L'UFC mènera une politique économique expansionniste et stimulera la demande des entreprises et des ménages en augmentant les dépenses publiques.

Une réduction significative des différents taux d'imposition ainsi que des taxes favorisera la consommation et la création de nouvelles entreprises et par ricochet de nouveaux emplois.

Grâce aux nouveaux emplois créés et à un meilleur recouvrement de l'impôt consécutif à une conversion graduelle des acteurs du secteur informel en contribuable nous serons en mesure d'élargir l'assiette fiscale.

Dans les 12 mois suivant la formation d'un gouvernement de l'Ablodé, nous :

- Procéderons à l'identification biométrique dans les 3 mois suivants l'élection d'une majorité UFC à l'Assemblée nationale afin d'étendre les différents filets sociaux, élargir l'assiette fiscale et identifier les populations.

- Réduirons la Taxe sur la Valeur Ajoutée intérieure (TVA) à 10% soit une baisse de 8 points. Une première baisse de 18% à 10% se fera dans les 12 mois suivant notre élection, et une deuxième baisse de 10% à 5% se fera à l'horizon 2027.
  
- Réduirons l'impôt sur les Sociétés industrielles à 15% et l'impôt sur les sociétés commerciales à 20%.
  
- Opérerons une refonte complète du code des impôts.
  
- Gèlerons l'ensemble des contrôles fiscaux en cours par l'OTR, la CNSS et les autres structures étatiques pour 12 mois afin de réévaluer les procédures de contrôles et l'approche vis-à-vis des opérateurs économiques.
  
- Allégerons la fiscalité des PME et des PMI et réduirons/éliminerons les procédures administratives lourdes, complexes et inefficaces.
  
- Allégerons la fiscalité des sociétés d'État afin de leur permettre de dégager les ressources nécessaires pour étendre leurs réseaux et améliorer la qualité des services offerts aux populations particulièrement dans les domaines énergétiques et hydriques (Électricité, Eau).
  
- Opérerons une révision du nouveau code foncier et informatiserons son le cadastre et transférerons une partie des compétences en matière

d'émission de titre foncier aux municipalités afin d'éliminer les doubles ventes et autres conflits liés aux terrains.

- Mettrons en place un tribunal du foncier avec des démembrements dans sur l'ensemble du territoire national. Il traitera de toutes les affaires foncières dans un délai maximal de 6 mois pour les dossiers complexe et 3 mois pour les dossiers ordinaires.
- Dérégulerons le secteur agricole, le secteur de l'énergie et des télécommunications pour favoriser la compétitivité et améliorer la qualité des services offerts aux populations.
- Privatiserons les banques et sociétés d'État pour laisser le secteur privé offrir des produits innovants à un prix compétitif aux citoyens.
- Mettrons en place des tribunaux du commerce dans sur toute l'étendue du territoire.
- Poursuivrons les réformes pour avoir une justice indépendante, impartiale et efficace.
- Lutterons contre la contrefaçon et les importations frauduleuses.
- Supprimerons les postes de péages et réduirons les coûts et délais liés au transport en éliminant les barrages routiers. La responsabilité de collecte des revenus pour l'entretien du réseau routier sera répartie entre

l'administration centrale et les municipalités. Ces deux mesures permettront aux opérateurs économiques et aux usagers de la route de réaliser un gain en temps et en argent, améliorera leur productivité et leur compétitivité.

### Un Financement adapté à notre environnement économique.

La politique économique expansionniste que mènera l'UFC repose avant tout sur la mobilisation des ressources internes et externes, notamment un élargissement de l'assiette fiscale, une diversification des sources de revenus de l'État et un recours aux emprunts pour financer une partie des dépenses publiques et les projets de développement.

L'UFC a pour objectif de faire passer les recettes budgétaires de 1000 milliards à 3000 milliards et les ressources de trésorerie à 1500 milliards sur la période 2024-2030.

À l'horizon 2030, les recettes du budget de l'État seront de l'ordre de 5000 milliards contre 2179 milliards pour 2024.

Nous moderniserons le secteur bancaire et désengagerons l'État. La libre compétition entre banques privées devrait permettre de réduire les taux d'intérêt et de permettre aux banques d'offrir une gamme de services plus variée et à moindre coût.

Le secteur de la microfinance sera renforcé pour lui permettre d'offrir des services aux couches sociales les plus vulnérables notamment au monde rural.

Dans son rôle de régulation, l'État prendra des mesures incitatives (avantages fiscaux etc..) afin de favoriser un développement massif de la microfinance avec une orientation vers le monde rural et un service professionnel. L'État mettra à la disposition des institutions de microfinance une ligne de crédit de 60 milliards sur la période 2024-2030.

De façon générale, l'État encouragera les banques et institutions de microfinance à assouplir les règles d'accès au crédit et à offrir une plus grande variété de services à des taux d'intérêts compétitifs et attrayants.

Mobiliser les ressources financières, c'est aussi gérer de façon optimale l'argent public. Les ressources intérieures et extérieures mobilisées, seront gérés et

dépensées de façon responsable pour maximiser la productivité économique et la solidarité nationale.

À l'UFC nous nous engageons à :

- Soutenir les activités productives et créatrices d'emplois.
- Assurer la fourniture de services de base aux populations (eau, électricité, éducation, emploi, santé, sécurité et salubrité ou 4 E + 3 S)
- Gérer les finances publiques de façon transparente et responsable en rendant compte régulièrement aux populations et au parlement de la situation des finances publiques et de notre gestion
- Mettre en œuvre les recommandations contenues dans les audits de la cour des comptes pour améliorer la gouvernance économique.

La mobilisation des ressources financières pour financer le développement économique est l'affaire de tous. Le gouvernement de l'Ablodé mobilisera les ressources internes et externes et gèrera de façon transparente et responsables les ressources financières mobilisées pour accroître la productivité économique et la solidarité nationale.

Le développement économique au Togo passe par une réforme en profondeur du secteur agricole pour augmenter la productivité, la production et générer des

revenus décents aux agriculteurs qui représentent plus de 60% de la population active.

Le développement économique c'est aussi un climat favorable à la création de richesses et cela passe par une réduction des formalités administratives, une fiscalité attrayante, une libéralisation des secteurs clés comme le secteur de l'énergie, des télécommunications et le secteur agricole et une augmentation significative des investissements et dépenses publiques pour doper tant la commande publique que privée et créer de l'emploi.

Le développement économique passe également par une mobilisation des ressources internes et externes afin de stimuler la demande des ménages et des entreprises qui par effet d'entraînement résultera en une création massive d'emplois et une assiette fiscale plus large et à même de supporter le nécessaire effort de solidarité nationale.

## **Redistribuons équitablement la richesse nationale**

### [La santé pour tous, ici et maintenant.](#)

Le système de santé Togolais est malade et les Togolais le vivent tous les jours.

Par trimestre, près de 85 tonnes de faux médicaments sont saisis et selon l'Office

National de Pharmaciens du Togo, (ONPT) plus de la moitié des médicaments en circulation au Togo sont contrefaits sans parler des médicaments qui peuvent être en rupture de stock pendant plus d'un trimestre.

En dépit des efforts consentis par l'État pour améliorer le secteur de la santé, ce dernier reste malade.

À l'UFC notre constat est que :

- Le secteur de la santé reste sous financé, environs 1/3 des dépenses liées à la santé sont supportées par l'État et le reste par les ménages, entreprises et partenaires extérieurs,
- L'extension de l'assurance maladie universelle alourdit la charge fiscale des employés et des employeurs notamment les PME.
- De nombreux équipements sont en mauvais état ou en panne et les

Centres de santé sont approvisionnés irrégulièrement en fournitures et en médicaments de première nécessité.

- Une partie importante du personnel de santé du secteur public brille par l'absentéisme à leur poste et les agents font des vacations dans le secteur privé emportant parfois du matériel et des médicaments des établissements publics.

La majorité hôpitaux publics sont insalubres, sous équipés et sous financés.

À l'UFC, nous avons décidé de changer de paradigme. Il faut libéraliser, déréguler et décentraliser les activités du secteur de la santé.

L'État doit jouer un rôle de régulation, d'organisation, de contrôle et de financement du secteur de la santé.

La gestion des hôpitaux, centres de santé et dispensaires sera transférée aux municipalités et collectivités locales. Les autorités locales par un processus de signature de conventions concèderont à leur tour, la gestion des structures sanitaires/hospitalières au secteur privé/public pour accroître, la productivité, la qualité des services offerts et une gestion optimale des ressources (humaines, matérielles et financières), le tout selon des standards et critères de performances définis tant par l'État que les municipalités.

L'État apportera son assistance sous la forme de mise à disposition

De bâtiments, d'équipements, de subventions d'exploitation ponctuelle ou permanente et au besoin de ressources humaines.

À l'UFC nous nous engageons à :

- Mettre en place une **Agence Nationale d'Assurance Maladie (ANAM)** en remplacement de l'AMU qui offrira une assurance maladie à l'ensemble du

contribuable Togolais. L'État financera une part plus importantes liées au programme pour réduire la contribution financière (cotisation) des citoyens et des entreprises... Les services couverts incluent :

- La délivrance d'une carte d'assurance maladie.
- Visites médicales sans frais (pour les détenteurs de la carte) dans les hôpitaux, centre de santé publics et dans les cliniques privées sous contrat avec l'État (consultation, analyses médicales, traitement des maladies courantes)
- Une prise en charge complète des soins de santé des enfants mineurs (0-18 ans, visites médicales et médicaments).

À l'horizon 2030, l'objectif principal de l'UFC est que chaque Togolaise/Togolais ait accès à un centre de santé de base et un centre de maternité dans un rayon de 7 kms de son lieu de résidence.

Le gouvernement de l'Ablodé intensifiera la formation et le recrutement d'infirmiers, de sage-femmes et de médecins.

Le statut des agents du secteur de la santé sera revisité et les rémunérations/ajustées augmentées afin de permettre aux acteurs de l'économie de la santé de travailler dans de très bonnes conditions et de pouvoir bénéficier

d'une formation continue tout au long de leur carrière ainsi que d'une retraite confortable.

Les réformes que mèneront le gouvernement de l'Ablodé permettront de prolonger l'espérance de vie, réduire les heures de travail perdues congé maladie et contribueront à augmenter la productivité et la compétitivité de la force active Togolaise.

Le secteur de la santé à bénéficiera d'une enveloppe de 200 milliards par année sur la période 2024-2030 soit plus de 1200 milliards pour couvrir les besoins urgents du secteur et réaliser le transfert de responsabilités de l'administration centrale aux municipalités.

### Éduquer une femme, éduquer un jeune c'est éduquer une nation.

La croissance démographique et la population jeune du Togo sont des facteurs clés dans l'organisation du système éducatif. Tant vaut l'école, tant vaut la nation. Système éducatif Togolais en dépit des efforts du gouvernement reste confronté à un certain nombre de problèmes qui amènent au constat suivant :

- Les classes sont surchargées, de l'école primaires aux amphithéâtres universitaires.

- Le nombre d'instituteurs est insuffisant et plusieurs instituteurs n'ont pas un statut qui leur permette de travailler dans de bonnes conditions.
- Les programmes d'enseignement sont dépassés et inadaptés tant au marché de l'emploi qu'à l'environnement international.
- Le contrôle et l'évaluation des établissements publics et privés est largement insuffisant et cela affecte la qualité de l'enseignement dispensé.

Le système éducatif est une priorité pour l'UFC et nous nous engageons à le réformer.

Au titre des mesures que prendront le gouvernement de l'Ablodé nous nous engageons à :

- Rendre l'école gratuite et obligatoire jusqu'à 18 ans et gratuite du primaire au Lycée.
- Rendre gratuits les manuels scolaires pour les enfants du contribuable à faible revenu.
- Transférer la gestion des écoles aux municipalités, l'État restant dans un rôle de régulation et de financement du système éducatif.

- Mettre en place une **Agence Nationale de Prêt et Bourses (ANPB)** pour les études universitaires et les formations professionnelles. L'agence offrira :  
Des prêts et bourses aux étudiants pour couvrir leur frais de scolarité et de subsistance pendant la durée de leurs études/formations professionnelle.  
Le montant du prêt et de la bourse sera déterminé par la tranche de revenu auquel appartient l'étudiant, ses performances académiques et ses besoins spécifiques.
- Revoir le statut du personnel de l'enseignement
- Régulariser les enseignants sans statuts après analyse de la situation  
(Mettre fin au système des Enseignants volontaires, et des concours sans lendemains)
- Introduire l'enseignement de l'anglais à l'école dès la maternelle à la rentrée scolaire 2026.
- Des prêts et bourses aux adultes qui souhaitent retourner aux études ou suivre une formation professionnelle à laquelle ils ne sont pas éligibles par le biais de l'Assurance Emploi.
- Octroyer des prêts et subventions aux étudiants finissant une formation professionnelle afin qu'ils puissent démarrer leurs activités professionnelles.

Le gouvernement de l'Ablodé consacrera une enveloppe de 200 milliards par année au secteur de l'éducation sur la période 2024-2030 soit plus de 1200 milliards en plus des montant budgétés pour l'année 2024 pour financer les investissements reliés aux réformes du secteur, au transfert de responsabilité aux municipalités et au recrutement et à la prise en charge adéquate du personnel enseignant.

### Des filets sociaux adaptés aux besoins des couches les plus vulnérables

Les principes de démocratie libérale et d'économie de marché sur lesquels s'appuiera l'UFC pour démocratiser le Togo, réaliser l'alternance et doper la croissance économique ne seront d'aucune utilité si la richesse créée n'est pas répartie sans un minimum de justice sociale. À l'UFC, nous la solidarité nationale et une répartition équitable des richesses nationales sont des valeurs importantes que nous allons traduire en politiques pour permettre aux couches sociales les plus vulnérables de bénéficier de la croissance et de sortir du cycle de la pauvreté.

La pauvreté recule au Togo grâce aux réformes entreprises par le gouvernement.

En 2005 le taux d'incidence de pauvreté se situait au tour de 63%, en 2023, il se situait autour de 42 soit une baisse de plus près de 20 points.

La pauvreté recule au Togo mais pas assez vite et les fruits de la croissance ne bénéficie pas au plus grand nombre en dépit des efforts et réformes réalisés.

Les réformes sociales que mettront en place l'UFC visent à améliorer la qualité de vie des citoyens. Dans les 12 mois suivant la mise en place d'un gouvernement de l'Ablodé, l'UFC s'engage à :

- Mettre en place une **Agence Nationale de Solidarité Sociale (ANSS)** qui offrira une sécurité de revenu :
  - Aux citoyens et familles à faible revenus. Par exemple, un citoyen âgé de 18 à 70 ans sans emploi percevra une aide de dernier recours mensuelle minimale de 40 000F CFA.
  - Aux citoyens de plus de 60 ans sans autre source de revenu, une allocation mensuelle de 60 000 F CFA sera versée. Pour les prestataires d'une pension dont les revenus sont inférieurs à 60 000 F CFA par mois, l'allocation couvrira la différence.
  
- Mettre en place une **Agence Nationale de Assurance Emploi (ANAE)** qui sur le modèle d'une assurance offrira un revenu de soutien pour une

période de 6 à 9 mois au contribuable qui perd son emploi pour des raisons indépendantes de sa volonté. Le contribuable éligible aura :

- Une allocation mensuelle proportionnelle à son revenu d'emploi passé et ce pour une période 6 à 9 mois.
- Accès à des formations professionnelles gratuites et un soutien aux études pour améliorer son employabilité.
- Suivi gratuit de son dossier pour assurer une transition rapide vers un autre emploi ou l'entrepreneuriat.

L'ensemble des mesures sociales que le gouvernement de l'Ablodé mettra en œuvre visent à améliorer de façon significative le bien être du citoyen et le replacer au centre des politiques publiques.

Les femmes, particulièrement les mères feront l'objet d'une attention spéciale et nous nous engageons à :

- Faciliter l'accès à la terre aux femmes
- Renforcer la législation protégeant le droit des femmes pour les protéger contre la pauvreté, la violence, les abus / harcèlements sexuels et la discrimination dont elles font l'objet tant sur le plan professionnel que social.

- Renforcer la législation pour protéger les droits des enfants, des jeunes, des personnes handicapées, et de groupes minoritaires (Guais, Lesbiennes, Albinos etc...)
- La Chefferie traditionnelle sera institutionnalisée et autonome disposera d'un budget annuel de 4 milliards afin de couvrir les indemnités mensuelles des chefs cantons, des chefs de villages soit un investissement de près de 24 milliards sur la période 2024-2030.
- Les pasteurs, prêtres, Immams et leaders religieux reconnus par l'état bénéficieront d'une subvention annuelle de 3 milliards soit un investissement de 18 milliards sur la période 2024-2030.

La solidarité nationale sera la pierre angulaire de notre politique sociale et le gouvernement de l'Ablodé consacrera une enveloppe de 150 milliards par année sur la période 2024-2030 soit un total de plus de 900 milliards pour le financement des programmes liés à l'assurance sociale et à la réduction de la pauvreté et les subventions à la chefferie traditionnelles et leaders religieux qui pour ces derniers contribuent significativement à la cohésion sociale, à la citoyenneté et à l'unité nationale.

## 2024-2030 : Cap sur l'émergence.

Le 27 avril 1958, après remporté 33 des 46 sièges aux élections législatives, les forces nationalistes et libérales du Togo sous la houlette du Président Sylvanus Olympio entamèrent une transition de deux ans qui permit au Togo de devenir indépendant le 27 avril 1960.

Dans la pure tradition de l'Ablodé et 72 ans plus tard, les forces nationalistes Togolaises sous la houlette de Gilchrist Sylvanus Olympio, s'apprêtent à se lancer dans une bataille électorale décisive pour l'alternance, pour l'Ablodé.

La différence aujourd'hui, c'est l'absence de haine, de rancœur entre les forces nationalistes et les forces progressistes regroupées au sein de L'Union pour la République (UNIR). Nous travaillons ensemble pour bâtir un pays qui nous ressemble et nous rassemble.

Les temps ont changé, les mentalités ont évolué et nous aspirons tous à une alternance pacifique qui se fera par voie parlementaire, main dans la main afin de solder notre passé parfois douloureux et d'écrire de nouvelles pages de l'histoire de notre Togo chéri, « l'or de l'humanité ».

L'UFC s'engage à opérer les réformes politiques, économiques et sociales qui s'imposent et s'en est donné les moyens à travers une longue et patiente lutte au

cours de laquelle elle a acquise l'expérience nécessaire pour gouverner et expérience acquise tant dans les rues qu'au parlement et au gouvernement.

Nous sommes prêts à réaliser une alternance pacifique, nous sommes prêts à réconcilier et développer le Togo, nous sommes prêts à gouverner et à travailler avec toutes les Togolaises et tous les Togolais.

Ensemble, cap sur l'émergence à l'horizon 2030.

La nuit est longue mais le jour vient.

Ablodé Ablodé Ablodé Gbadza !!!